



INFO-NÉGO

BELL

Techniciens et employés auxiliaires

Consœurs,
Confrères,

Après 8 semaines de rencontre avec l'employeur et 2 semaines en présence des conciliateurs, votre comité a travaillé avec acharnement afin d'avoir une entente négociée avant le congé des fêtes. Vendredi, l'employeur a quitté la table de négociation. Votre comité de négociation en vient à la conclusion que l'employeur veut négocier seulement ses enjeux. L'employeur a même porté à notre attention qu'il voulait donner du travail en sous-traitance, mais jusqu'ici cela n'a jamais été le cas.

L'Employeur fait toujours la sourde oreille à vos revendications prioritaires.

- Le travail donné en impartition, juridiction du travail (sous-traitance);
- La parité salariale pour le personnel embauché après 2012;
- Que l'article 11 s'applique à tous les employé(e)s;
- L'arbitrabilité des avantages sociaux; (absence maladie)
- L'ancienneté et les mutations et les réaffectations.

Donc, au début janvier, il y aura des assemblées d'information dans chaque section locale afin de vous demander un mandat de grève. Nous croyons que l'Employeur bougera seulement s'il est convaincu que vous êtes prêts à livrer la bataille afin d'obtenir vos revendications et conserver vos emplois.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter des joyeuses fêtes.

Nous vous tiendrons au courant des développements.

La force réside dans la solidarité!

Solidairement,

Alain Portelance
Howard Law
Alain Paradis

Drew Wickens
Claude Brazeau
Ray Mortimer

Jeff Brohman
Alain Sévigny